

Bonne année 2012!



Orsay notre ville

JANVIER 2012 | N°38



DOSSIER BUDGET 2012
Baisse de la dette

**Pas d'augmentation
des taux d'imposition
communaux**

NOUVEAU SITE INTERNET
e-service public et lien social

SENIORS
Un salon de beauté intergénérationnel

**Cérémonie
des vœux
du Maire**

Vendredi 6 janvier 2012 • 19h • Gymnase Blondin

www.mairie-orsay.fr
nouvelle version

sOrtir!

Inauguration du cinéma
PASSAGE AU NUMÉRIQUE

Le dimanche 8 janvier

**ACTU****P. 6 / www.mairie-orsay.fr**

Un nouveau site Internet pour un e-service public local.

"ATTITUDE"

Maison de l'environnement mobile : le planning d'animations pour nos écoliers affiche complet !

AGORA**P. 10 / • POINTS DE VUES**

Orsay sous les sapins 2011 : Vos témoignages

**LE DOSSIER****P. 11 / BUDGET 2012**

**RÉDUCTION DE LA DETTE
SANS AUGMENTATION DES TAUX
D'IMPOSITION COMMUNAUX**

DIAPORAMA

P. 16 / Retour sur Orsay sous les sapins, la collecte exceptionnelle des DEE, le repas des anciens, etc.



Chants de Noël par la chorale des résidences pour personnes âgées et les écoliers du Centre.

INFOS MUNICIPALES**P. 20 /** Opinions**P. 21 /** Carnet**MENUS DU MOIS / INFORMATIONS PRATIQUES**

P. 22 / Contacts utiles - encombrants consultations gratuites

**TRAVAUX****P. 23 /** Agir au quotidien

Complexe sportif de Mondétour : travaux préparatoires d'assainissement sur le bassin de rétention d'eau de pluie avant le début du chantier.



Imprimé sur papier 100% recyclé

**David Ros**

Maire d'Orsay et vice-président du Conseil général de l'Essonne, lors du repas des anciens, le mercredi 14 décembre 2011.

Des choix structurants pour Orsay

En ce début d'année, où la morosité économique s'invite en Europe, l'équipe municipale maintient ses bonnes résolutions d'assainissement de nos finances communales. Ainsi, nous avons décidé de poursuivre le désendettement de la commune, entamé dès le début de notre mandat, de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux pour la 4^e fois consécutive (soient les 4 budgets que nous avons élaborés) tout en poursuivant les investissements nécessaires à l'avenir de notre commune.

Cette gestion rigoureuse est et restera une priorité pour mon équipe : c'est une question de responsabilité majeure,

grâce à laquelle nous réduirons l'endettement à 30,5 millions d'euros à la fin de l'année 2012, alors qu'il s'élevait à 42 millions d'euros au lendemain de mon élection.

L'action municipale vise également à favoriser convivialité et solidarité au sein de notre ville. Vous avez été nombreux à nous faire part des moments privilégiés que vous avez passés durant les festivités « Orsay sous les sapins ». Nous continuerons à proposer de telles rencontres qui favorisent les échanges entre tous. A ce sujet, je vous invite à lire l'article sur la rencontre entre des stagiaires en esthétique et les pension-

naires de la résidence pour personnes âgées : il illustre parfaitement notre volonté de développer des passerelles entre les générations.

Enfin, nous avons décidé de soutenir davantage ceux qui font vivre Orsay au quotidien au travers d'activités sportives, culturelles, humanitaires. Ainsi, le complexe de Mondétour avec notamment une nouvelle salle polyvalente, et l'agrandissement de la maison Tati, dédiée aux loisirs et à la culture pour les jeunes et les aînés, proposeront autant de nouveaux lieux partagés.

Si 50% des investissements de notre commune sont consacrés au remboursement de la dette, nous continuons à investir pour l'avenir d'Orsay grâce notamment aux subventions des contrats de partenariat de la Région et du Conseil général.

Croyez en ma détermination pour porter ces actions, à vos côtés, tout au long de cette nouvelle année.

Je vous souhaite une très bonne et heureuse année 2012, à vous et à vos proches.

Bien fidèlement,
David Ros



Fil bleu intergénérationnel

Des stagiaires en esthétique dans les résidences pour personnes âgées

Un salon de beauté gratuit à la Résidence Saint-Laurent, ou comment concilier stage pratique étudiant et service à la personne. Une initiative portée par la mairie dans le cadre du fil bleu intergénérationnel et brillamment relevée par Laura, Cécile, Elodie, Miren et Morgane, 5 étudiantes de l'Institut Supérieur de Commerce et d'Informatique d'Orsay (ISCIO), section esthétique.



L'enjeu est double puisque le salon de beauté, provisoirement installé dans la bibliothèque de la R.P.A., est également le cadre du stage pratique «in situ» obligatoire pour la validation de leur diplôme (Bac pro – esthétique).

C'est là tout l'intérêt de la démarche : créer du lien intergénérationnel en développant les actions aux bénéfices partagés. Proposer une prestation gratuite, attendue et appréciée, aux seniors tout en offrant aux étudiants un cadre réglementé pour leur stage pratique. Les jeunes filles, accompagnées de leur formatrice, s'installent et prennent possession des lieux. Un peu intimidées, c'est pour la plupart d'entre elles la première fois qu'elles vont s'occuper de personnes âgées. Seule Miren a déjà un peu d'expérience : «Je l'ai déjà fait à ma mamie car elle aime beaucoup prendre soin d'elle, alors là ça ne va pas être différent je pense». Peu à peu les pensionnaires s'approchent avec curiosité. En fait, ces dames attendent avec impatience de passer entre les mains de nos jeunes esthéticiennes en apprentissage.

Après quelques minutes d'hésitation, les premières se lancent. Les langues se délient et la salle s'anime. «Vous souhaitez qu'on vous fasse un soin du visage, un modelage ou bien une manucure ?», tente Cécile. «Parlez plus fort jeune fille, je suis un peu dure d'oreille». «Un modelage, c'est quoi ?» s'étonne sa voisine. «Je viendrai à 14 h pour un soin du visage, même si du coup je vais rater "Les Feux de l'Amour"»

Coquetteries, confidences et indiscretions : 2 générations de femmes

Coquetteries, confidences et indiscretions : le Salon de beauté intergénérationnel prend forme. Entre femmes. Toutes générations confondues. Les unes admirant les autres. La première jour-



née s'achève sur des éclats de rire partagés ; et le carnet de rendez-vous se remplit : les étudiantes viendront durant un mois.

De main en main, les jeunes filles offrent un peu de détente et beaucoup de réconfort. Dans ce métier, il faut être tactile et aimer les gens. Autant de véritables échanges qui peuvent combler une solitude et contribuer à un enrichissement réciproque

Sandrine Lloret
Chargée de missions intergénérationnelles à la mairie d'Orsay

Deux semaines plus tard l'ambiance est feutrée et une musique douce confère à la salle un cadre apaisant. Laura, Cécile, Elodie, Miren et Morgane ont tissé de véritables liens avec les résidentes. Certaines sont devenues des adeptes des soins et d'autres descendent juste pour papoter : «Il y a un monsieur qui vient chaque jour s'asseoir près de nous et nous raconter sa jeunesse». «Hier après le soin, un couple nous a invité à venir boire le thé dans leur appartement», «Elles sont mignonnes comme tout et extrêmement douces» nous confie-t-on, «J'ai voulu tester leur savoir-faire en demandant un vernis fantaisie et après 2 heures de travail le résultat est très réussi» : mission accomplie donc !

ISCIO

Fondé en 1988, l'Institut Supérieur de Commerce et d'Informatique d'Orsay est l'une des plus anciennes écoles de commerce et d'informatique d'Essonne.

→ **Journée Portes Ouvertes le samedi 21 Janvier de 10 h à 16 h.**
4 place des Planches
01 69 86 90 41 / www.iscio.com

DES MUSICIENS DANS LES CRÈCHES

Depuis 2007, les crèches d'Orsay reçoivent plusieurs fois par an des intervenants musicaux issus du Centre de Formation de Musiciens Intervenants (CFMI) de l'Université Paris-Sud. En associant des étudiants artistes musiciens et des professionnelles de l'enfance, l'équipe peut proposer des activités à la fois adaptées aux jeunes enfants, à leurs intérêts, à leurs besoins et portées par une démarche artistique de qualité.

Au fil des ans, ce partenariat s'est affiné : les équipes des crèches veillent à ce que les objectifs de formation des musiciens restent en lien avec l'appétence naturelle du jeune enfant pour les expériences sonores les plus variées. Chaque séance fait l'objet d'une réunion-bilan destinée à évaluer la qualité des interactions entre le musicien et les enfants et à rechercher les axes d'amélioration.

Les équipes ne sont pas dans l'attente d'une prestation musicale. Elles guident l'étudiant et l'accompagnent dans sa rencontre avec les petits.

L'étudiant associe le jeu à la découverte et fait appel aux facultés sensibles de l'enfant tout en stimulant sa capacité d'écoute et de concentration.

«À travers ce partenariat, nous cherchons à donner aux enfants l'occasion de s'exprimer en jouant avec leur voix, les sons, les instruments. Ils sont à l'âge de l'exploration et de l'expérimentation», explique Laurence Vinsonneau, responsable du service Petite Enfance.

Les enfants accueillis dans les crèches municipales continueront cette année d'être bercés ou invités à danser et à chanter lors de séquences musicales hétéroclites. Violon, cor, harpe, flûte traversière, jeux vocaux et chant lyrique rythmeront pour quelques heures encore leurs lieux de vie.

→ L'ensemble des crèches d'Orsay accueille 1 à 2 étudiants pour un cycle de 6 séances et ce 2 à 3 fois par année scolaire.

→ Le RAM profite également de cette collaboration au bénéfice des assistantes maternelles indépendantes et des enfants dont elles ont la garde.



À chaque séance, Jeanne-Elisabeth Thos, intervenante CFMI, crée une ambiance à partir d'un thème ou d'un objet original qui suscite l'imaginaire et sert de fil conducteur. Cette fois-ci c'est le vent qui est à l'honneur.

Les enfants se rassemblent autour d'elle. Certains se rapprochent immédiatement tandis que d'autres préfèrent rester en retrait. Mais tous attendent avec impatience que Jeanne-Elisabeth sorte ses instruments. L'équipe prend elle aussi plaisir à les observer réagir, inter agir, échanger et prendre part à l'activité.

Les étudiants proposent des expériences sonores originales toujours en adéquation avec le projet éducatif de la crèche.

Les C.F.M.I. ont été créés conjointement par les ministères de l'Education nationale et de la Culture en 1984. Ils sont au nombre de neuf et préparent en deux ou trois ans des instrumentistes ou chanteurs confirmés au D.U.M.I. (Diplôme d'Université de Musicien Intervenant). Le CFMI d'Orsay existe depuis 1986 et est implanté sur le campus de l'Université d'Orsay.



NOUVEAUTÉ 2012

www.mairie-orsay.fr Un nouveau site Internet pour un e-service public local

Une adresse en ligne inchangée mais un nouveau site optimisé et modernisé pour une version plus proche des attentes des orcéens.

44 % des Français interrogés dans une toute récente étude sur «Les Français et la communication locale»* utilisent souvent ou de temps en temps le site Internet de leur commune pour se tenir informés de la vie locale. Un chiffre en constante progression (+7 points depuis 2009 ; alors que l'usage du magazine municipal en perd 4 pour la même période) qui reflète l'augmentation sociétale des usages numériques depuis des années.

Le premier site Internet de notre ville a été mis en ligne en janvier 2000. Une refonte graphique et structurelle a été réalisée 7 ans après intégrant davantage de services en ligne. La durée de vie d'un site web est en moyenne de 3 à 5 ans, principalement en

raison des évolutions technologiques et des nouveaux comportements des usagers sur ce support. La technologie numérique est bien plus rapidement caduque que les supports papier : ils doivent être régulièrement actualisés pour être efficaces et répondre aux attentes des internautes.

Nous y sommes donc, 5 ans après la dernière refonte, le site Internet de la ville a été entièrement revu et réorganisé avec un triple objectif :

- Proposer plus de services en ligne et faciliter l'accès direct (ergonomie optimisée).
- Offrir des outils participatifs de réseau local et encore plus d'informations actualisées et approfondies.
- Développer l'interactivité et multiplier les contenus multimédia.

Le site Internet, ainsi conçu, a vocation à devenir un support incontournable d'information locale, un portail de service



Page d'accueil du futur site de la ville (document de travail) : des accès directs et une information ré-organisée.

Quoi de neuf? (à partir de janvier et progressivement dans l'année)

- **DES ACCES DIRECTS**
Accédez en un clic dès la page d'accueil aux travaux en cours, au plan de la ville, aux petites annonces, aux menus du mois, au programme de votre cinéma.
- **UN COMPTE CITOYEN PERSONNEL**
Créez votre compte sécurisé pour archiver vos démarches en ligne ou poster et gérer vos petites annonces (possibilité d'une connexion « compte professionnel » pour mettre à jour les informations de l'annuaire relative à son activité)
- **DES PETITES ANNONCES & BONS PLANS ENTRE ORCEENS**
Un espace d'échange et une mise en réseau pour notre ville ! Le module est modéré afin de garantir le respect de la charte d'utilisation : pas de publicité commerciale ni de propos déplacés. Partagez vos

bons plans dans notre ville, publiez vos offres et consultez toutes les annonces... Proximité, maître mot !

- **DES ACTUALITES A CHAQUE PAGE ET DES DOSSIERS DE FOND A DISPOSITION**
Le nouveau site intègre des zones d'actualité sur la page d'accueil mais aussi et surtout sur toutes les pages thématiques. C'est l'occasion d'avoir un éclairage nouveau sur l'actualité et l'agenda municipal et local. Nouveau également, des dossiers complets et thématiques constitueront petit à petit un fond documentaire approfondi sur les projets structurants ou sur des actions à la loupe.
- **PLUS DE VIDÉOS ET DES DIAPORAMAS RÉGULIERS**
La rubrique «Orsay en Images» vous proposera photos, vidéos ou diaporamas des grands moments

de notre ville. L'accent sera mis progressivement sur la vidéo pour découvrir ou re-découvrir et partager les derniers rendez-vous.

- **LA MISE EN LIGNE DE VOS PHOTOS & VIDEOS !**
Même page, «Orsay en images», mais rubrique qui vous est dédiée ! Vous avez pris des photos inédites de notre ville ? Vous avez filmé un événement orcéen que vous souhaitez partager ? Vous étiez nombreux à nous faire la demande auparavant d'une parution de vos clichés sur le magazine ou de la mise en ligne de vos captations : ce sera désormais possible dans cette rubrique qui se nourrira de vos contributions ! La page sera bien évidemment modérée afin d'éviter toute mise en ligne ne répondant pas à la charte.



qui vise à construire un outil pratique et vivant, illustrant le dynamisme de notre commune et sa capacité à innover.

La nouvelle version du site Internet devrait être mise en ligne idéalement courant janvier. Les premières pages et l'identité du site seront présentées lors de la cérémonie des Vœux à la population le 6 janvier prochain. Comme tout projet, à quelques jours près, il est difficile d'annoncer une date de lancement. Aussi, fidèle à cette volonté de transparence, pas de date ni de grands effets de manche, juste un conseil : restez connectés.

*"Les Français et la communication locale" Baromètre CSA - Epiceum - Cap'Com (2011)

Et après ?

Dans les mois qui viennent, le site Internet devrait être disponible en version mobile pour les systèmes iPhone® et Android : pour encore plus de réactivité, de proximité et pour un service à la demande et continu. **Il devrait vraisemblablement intégrer également une plate-forme intercommunale de co-voiturage !** Enfin, un module de sondage est attendu au premier semestre toujours dans cette démarche participative et d'espace de parole. Grands sujets comme sondages conviviaux : cha-

REPÈRES

- **Nombre de connexions annuelles sur le site :**
 - 2000 : 10 949 visites
 - 2011 : 548 879 visites (estimation au 31/12)
- **Pages les plus consultées :**
 - Le plan de la ville
 - Les menus du mois
 - Les transports
- **Budget :**
 - 47 706 euros TTC
- **Prestataire retenu (marché public n°2011-20) :**
 - Atafoto - Orsay

cun pourra participer et donner son avis ! À suivre... Le site est construit pour évoluer. Et il a vocation à le faire en suivant vos attentes ! C'est pourquoi «Votre avis nous intéresse» : cliquez et faites nous part de vos remarques, suggestions, propositions... Si le site Internet se veut participatif, il se nourrira de vos contributions, et comme tout support deviendra ce que nous aurons bien voulu, nous Orcéens, en faire.

Aléas des débuts obligent, tout ne sera peut-être pas parfait tout de suite : n'hésitez pas à nous faire parvenir vos impressions et les éventuelles erreurs que vous pourriez rencontrer. Webmestre du site : info@mairie-orsay.fr / 01 60 92 80 24

NOUVEAU !

Une carte horaire à la piscine municipale : des tarifs adaptés à toutes les pratiques

Depuis le 2 janvier 2012, un nouveau tarif adapté aux nouvelles pratiques de natation est désormais proposé à la piscine municipale. Ainsi, l'utilisateur qui le souhaite ne paiera plus un droit d'entrée sans limite de durée mais en fonction du temps passé dans le bassin. Explications...

La Ville a profité de l'installation, en juin dernier, d'un contrôle d'accès informatisé à la piscine municipale pour mener une réflexion sur sa politique de tarification et proposer une nouvelle offre plus adaptée à ce qui se pratique actuellement avec notamment la création d'une carte horaire. En effet, bon nombre de salariés utilisent le temps libre pendant la pause déjeuner pour faire du sport et la piscine d'Orsay a l'avantage de proposer des créneaux d'ouverture qui permettent ces parenthèses aquatiques si bénéfiques. Une adaptation nécessaire aux nouvelles organisations et modes de vie. Les piscines, qui ont compris cela voient leurs fréquentations croître de plus en plus dans ces plages horaires.

Voilà pourquoi désormais, tous ceux qui le souhaitent peuvent acquérir la nouvelle carte horaire de 10 heures. Avec cette carte, seul le temps passé dans l'établissement est décompté à la minute dès l'entrée et stoppé à la sortie grâce aux nouvelles bornes mises à disposition.

Proposée à 20€ pour un adulte orcéen (tarif hiver), le tarif est plus avantageux qu'un abonnement de 10 entrées.

Elles sont valables deux ans à compter de la date d'achat. Les cartes au tarif hiver ne sont valables que sur la période correspondante.

■ **Retrouvez tous les tarifs et horaires sur www.mairie-orsay.fr**



Sous l'impulsion d'une volonté municipale soutenue et d'une nouvelle direction pour l'équipement, la piscine d'Orsay poursuit sa dynamique de rénovation et de création événementielle.

**vite dit
bien dit**

Le Département à Orsay pour la Cérémonie des vœux

Jérôme Guedj, président du Conseil général de l'Essonne vous convie à la cérémonie des vœux le vendredi 13 janvier à 18 h au collège Alexander-Flemming.

Restauration du «plan Archangé»

Le monumental «plan Archangé» ou «plan général de la Terre et Seigneurie d'Orsay» réalisé en 1750 par Jean-Louis Archangé, juré expert arpenteur royal, a été décroché en octobre dernier du mur de l'entrée de la Bouvêche. Le plan va ainsi être restauré et numérisé puis archivé et conservé aux archives municipales. Il sera remplacé par un fac-similé colorisé dans le courant de l'année 2012. À suivre donc dans un prochain numéro d'Orsay, notre ville.

BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur)

Cette année encore le service jeunesse propose aux Orcéens de plus de 17 ans, de suivre la 1^{ère} étape de la formation BAFA du 25 février au 3 mars. Il s'agit du stage théorique de formation générale. La formation leur est proposée à un tarif très intéressant. Une nouveauté en 2012, le paiement peut s'effectuer avec la Carte jeunes Essonne délivrée par le Conseil général de l'Essonne.

Inscriptions auprès de Sophie Bouloud : 01 69 29 01 49 / accueil-jeunes@mairie-orsay.fr

Enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité

L'INSEE réalise une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité du 2 au 14 janvier 2012. M^{me} Marie-Laure Noko, enquêtrice officielle, interrogera par téléphone ou par visites quelques Orcéens, prévenus au préalable par courrier. Les réponses resteront strictement anonymes et confidentielles.

En juin, ouvrez votre jardin !

Le Comité Départemental du Tourisme de l'Essonne et les Jardiniers de France recherchent des particuliers volontaires pour participer à la manifestation Jardins secrets, Secrets de jardins en juin et/ou en octobre 2012.

Quelle que soit la taille de votre jardin, le type de culture, n'hésitez pas à rejoindre cette belle aventure et inscrivez-vous auprès des Jardiniers de France avant le 1^{er} février au :

01 64 46 18 71 ou jardiniersdefrance91@free.fr



Plébiscité lors de la Semaine Bleue en octobre dernier, l'atelier multimédia proposé par le service jeunesse connaît un succès constant depuis 2 ans. Tous les jeudis soirs, de 18 h à 19 h 30, Frédéric Nicolas, animateur multimédia, propose une initiation aux techniques de l'information et de la communication en parfaite adéquation avec les attentes et les besoins des adultes peu familiarisés avec cet outil.

Installé au PIJ (Point Information Jeunesse), en face du collège Alexander-Fleming, l'es-

L'atelier multimédia du jeudi soir Restez connecté

Internet et les nouvelles technologies sont aujourd'hui un véritable outil de lien social, de rencontre et d'échange. Depuis 2009, l'atelier multimédia de la mairie d'Orsay se mobilise pour rendre l'informatique accessible à tous. Une prestation très suivie par les seniors, trop souvent en situation d'isolement.

pace est équipé de sept postes informatiques et peut également accueillir des ordinateurs portables. Les thèmes abordés ce premier trimestre : initiation à Internet, création et utilisation de boîtes mails, réseaux sociaux et achats en ligne. «*Pour beaucoup de personnes âgées, apprendre à se servir d'Internet cela signifie rester connecté via les réseaux sociaux pour discuter avec les proches et notamment les petits enfants mais aussi se familiariser avec les TIC*», constate Frédéric Nicolas.

Si rien ne remplacera jamais le contact humain et l'échange direct, Internet et les nouvelles

technologies de l'information et de la communication sont des outils indéniables dans le maintien d'un lien et d'une sociabilisation. Un constat partagé et porté par la municipalité dans sa démarche de valorisation des outils en ligne ; une offre complémentaire à toutes les actions intergénérationnelles et dédiée aux personnes âgées.

■ **Espace Public Numérique**
1 ter rue Maginot
01 60 92 58 85
ateliermultimedia@mairie-orsay.fr

«attituDDe»
VOTRE RENDEZ-VOUS DÉVELOPPEMENT DURABLE

La maison de l'environnement mobile Respecter l'environnement en s'amusant !

Cofinancée par la CAPS, le Département et la Région, la Maison de l'Environnement mobile est un centre d'informations sur l'environnement et le développement durable pour le grand public ; mais également un espace de sensibilisation efficace (et plébiscité !) pour les groupes scolaires.

La MEM s'est installée place du docteur Ernest Albert du 22 novembre au 3 décembre dernier. Céline Lacaze, animatrice environnement (et détentrice d'une licence en protection de l'environnement spécialité gestion des déchets) se réjouit de ses premiers contacts avec les enseignants et les écoliers orcéens : «*Mon planning d'animations est complet pour ce premier passage ! Je dois pro-*

poser désormais des inscriptions pour la prochaine installation à Orsay de la MEM, en mars 2012». La rançon d'un succès dont elle mesure l'importance : «*les enseignants sont des interlocuteurs privilégiés puisqu'ils abordent les questions environnementales dans leur programme pédagogique et sensibilisent les futurs citoyens aux urgences climatiques. Je reste par ailleurs à leur disposition pour organiser des interventions plus spécifiques ou approfondir des sujets liés à la préservation de la planète*». Si la MEM est mobile, l'environnement l'est aussi !

Le thème proposé pour cette année scolaire est «Les énergies». Le contenu des interventions varie en fonction de l'âge des enfants

(de l'école élémentaire au collège). Céline leur propose un petit film sur les énergies renouvelables, s'en suit un jeu de questions réponses ou un quizz. Chaque année scolaire, un nouveau thème est proposé aux écoliers (l'eau, la biodiversité, la gestion des déchets, etc.). La MEM effectue un séjour par an dans chacune des communes de la CAPS, voire deux pour les grandes communes comme Orsay.

RDV en mars prochain du 7 au 24.

■ mem.caps@googlemail.com
<http://www.scientipole.fr>



pOints de vues

ORSAY SOUS LES SAPINS, ET VOUS, QU'EN PENSEZ-VOUS ?



Joëlle, Patrick et Tiphaine

C'est très sympa cette fête, nous étions déjà venus l'année dernière, un petit tour en train ça fait plaisir aux enfants. Ça égaye le quartier.



Nathalie et Vladimir

Ça permet de faire vivre le quartier de Mondétour. Nous participons aux ateliers créatifs pour les enfants, j'en profite pour faire mes courses de Noël sur les stands. C'est convivial, il y a plein de bonnes choses à déguster.



Anne-Marie Pougeon, institutrice à l'école du Centre

Je suis venue aujourd'hui à la patinoire avec deux classes de CM2. Ils sont super contents de venir faire du patin à glace. L'ambiance est féérique

surtout avec ce tipi, on a l'esprit ailleurs. J'ai remarqué que l'attitude de certains enfants sur la glace est très différente de celle qu'ils ont en classe. C'est par exemple, le caïd qui s'accroche à la balustrade ou l'enfant timide qui se révèle et s'éclate sur la glace !



Micheline

C'est la première fois que je viens à Orsay sous les sapins depuis que j'habite à Orsay. Avant j'habitais aux Ulis et j'accompagnais mon petit-fils tous les ans pour regarder le feu d'artifice dans le parc. Je trouve l'idée du tipi géniale. C'est très festif, familial et la tartiflette est très bonne ! Merci pour l'organisation impeccable.



Nicolas, Erwan, Ugo et Cécile

L'emplacement est bien choisi près du groupe scolaire du Centre et de la crèche. Cela fait 2 semaines que notre curiosité est aiguisée par l'installation du village de Noël. Une réserve cependant, la tartiflette est

servie dans des emballages pas très écolos* ! Bravo pour les couverts en bois en revanche ! Je regrette également qu'il n'y ait pas de chalets de commerçants, ça aurait été encore plus festif de pouvoir faire ses courses de Noël dans le village de Noël.

* NDRL : tous les emballages utilisés étaient 100 % recyclables !



Séverine et Damien

Le tipi est une très bonne initiative. L'année dernière on avait eu trop froid et du coup nous avons failli ne pas revenir. Il y fait chaud, c'est très agréable. Et bravo pour les couverts en bois servis avec la tartiflette : nous apprécions que la mairie fasse attention au recyclage et à la propreté du lieu !



Benoit et Camille

Nous sommes venus manger la tartiflette sur les conseils d'amis venus l'année dernière. J'ai vu le tipi se monter la semaine dernière, c'était assez impressionnant. Et le résultat est très réussi !

EXTRAITS

LIVRE D'OR, À DISPOSITION SOUS LE TIPI CHAUFFÉ

«Quelle idée de génie, le plaisir de voir nos enfants s'amuser et nous au repos au calme ! Merci ! Merci ! Cet espace est si beau que je ne peux m'empêcher de vous proposer une expo, un marché de Noël...»

Arielle Maguet, association Them'arts

«Super idée ! Une soirée en famille réussie !»

«Très bonne idée ce tipi qui sert d'abri aux parents frigorifiés pendant que les enfants font du patin !!»

«C'était trop cool la patinoire. Bonnes fêtes !!!»

Lola



Benoit et Lorraine

L'animation est beaucoup mieux qu'à Savigny où il n'y a qu'un manège pour les enfants. C'est très sympa. Le tipi est confortable, il est décoré avec soin, on se sent presque à la maison ! C'est dommage par contre que ça ferme tôt. C'est une bonne occasion de se voir entre amis sans être obligé d'aller au restaurant. Pour l'année prochaine il faudrait proposer un plat chaque weekend. Les tarifs sont très accessibles et ce qui est bien c'est qu'ils sont les mêmes, qu'on soit orcéen ou pas. Merci !

BUDGET 2012 : PAS DE HAUSSE DES TAUX COMMUNAUX



Jean-François Dormont, ici aux côtés de David Ros, lors de la visite du service des finances de la ville de Shanghai à l'initiative du centre culturel franco-chinois.

UN BUDGET PÉNALISÉ PAR LA CRISE ÉCONOMIQUE

INTERVIEW DE JEAN-FRANÇOIS DORMONT

Adjoint au maire, chargé des affaires générales, des finances et du personnel municipal

L'Etat attribue t-il toujours les mêmes financements aux collectivités locales ?

Clairement non ! Ce qui a le plus d'impact sur le budget de la commune, c'est le désengagement de l'Etat vis-à-vis des collectivités. Pour Orsay, la diminution depuis 2009 de la dotation de l'Etat à la commune équivaut à plus de 220 000 €, à laquelle s'ajoute un «nouveau système de péréquation» qui aboutit à une perte de recette de 120 000 € pour la commune ! Au total, Orsay accuse donc une diminution de recettes de 340 000 €, ce qui correspond à 2,6 points d'impôts locaux (130 000 €).

Quelles conséquences notre ville subit-elle de la crise économique actuelle ?

Le fait majeur est sans conteste que les banques limitent les offres de prêt tout en augmentant de mois en mois le taux des emprunts (autour de 4 % à taux fixe en juillet, 4,5 % en novembre). Nous remboursons tous les ans plus que ce que nous empruntons. Nous poursuivons notre action de désendettement mise en œuvre dès le début du mandat. Elle est efficace mais nous ne pourrions véritablement en bénéficier que dans

quelques années... c'est un travail de longue haleine pour lequel il faut être déterminé. Nous le sommes.

Quelle incidence sur les taux communaux ?

Aucune car nous avons tout fait pour équilibrer le budget sans augmentation des taux communaux et malgré l'augmentation des dépenses. Fort heureusement les subventions des contrats signés avec le Conseil général et le Conseil régional permettent de réaliser des investissements pour Orsay en limitant le recours à l'emprunt. Ces actions, entre autres, nous permettent de garantir le «0% d'augmentation» des taux communaux.

Et après ? quelles perspectives pour notre ville ?

Avec le pilotage à vue de l'Etat et les "plans de rigueur" qui se succèdent, la ville n'est pas à l'abri de mesures pénalisantes pour équilibrer son budget. Ainsi la commune a échappé de peu à l'augmentation de TVA sur la restauration scolaire proposée par le gouvernement mais rejetée par le parlement. Le manque de visibilité à court et moyen terme rend une gestion prévisionnelle difficile mais nous faisons en sorte d'agir de manière juste et équilibrée.



Les points forts du budget

- La poursuite de la baisse de la dette : de 42 millions fin 2007 à 30,5 millions fin 2012.
- Des investissements nouveaux avec l'aide du Département et de la Région : Complexe de Mondétour, Maison Tati ;
- Un budget équilibré sans hausse des taux communaux malgré le désengagement de l'Etat :
 - 220 000 euros auxquels s'ajoutent
 - 120 000 euros depuis 2009 ;
- Soutien accru aux associations (hausse de 3,5% des subventions) : leurs actions est plus que jamais déterminante pour plus de solidarité et de convivialité... ;

Assainissement des finances de la commune

Le cadre dans lequel évolue Orsay est celui dressé par le rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur la période 2001 - 2007. Extraits :

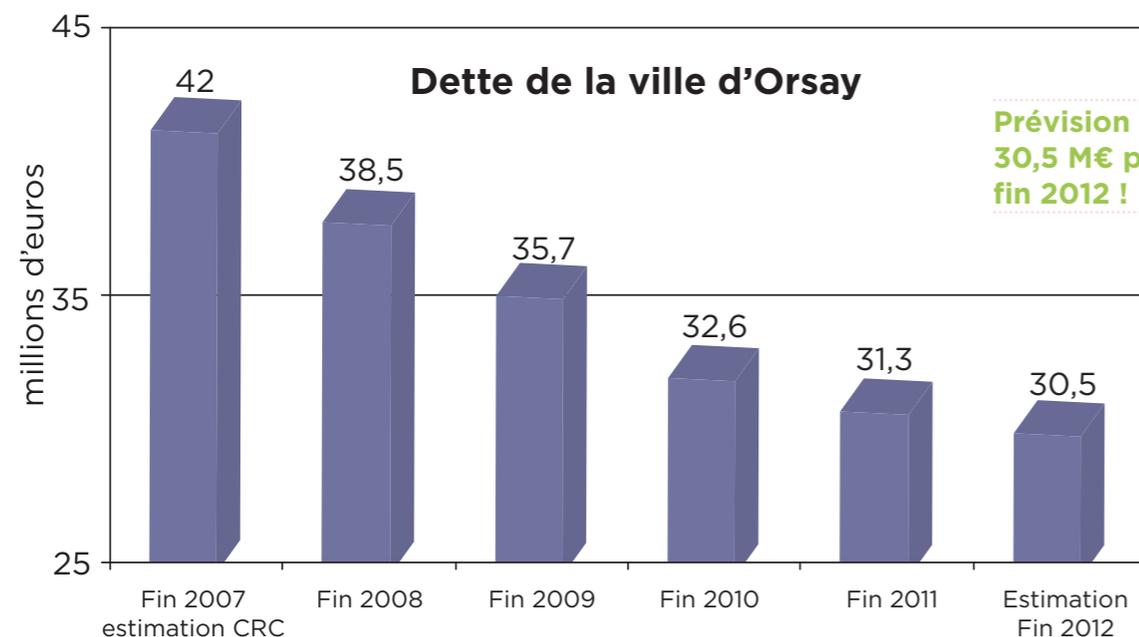
« La situation financière de la commune se révèle assez tendue en dépit d'un potentiel fiscal satisfaisant. Un endettement nettement plus lourd que celui qu'affichent les comptes de la ville, puisqu'il dépasse 42 millions d'euros à la fin de l'année 2007. (...) L'endettement par habitant s'élève à près du triple de celui des communes comparables. »*

* "extrait du rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur la période 2001-2007".

« Recours au Syndicat Intercommunal pour l'Équipement des Vallées de l'Yvette et de la Bièvre (SIEVYB) pour financer la rénovation d'une partie de la voirie communale : en en chargeant le SIEVYB, la commune a externalisé (sous la forme inappropriée de conventions de mandat) des dépenses de réfection de sa voirie et leur financement, pour environ 15 millions d'euros. Informée depuis 2003 du caractère contestable de ce dispositif, elle a tardé à y renoncer,

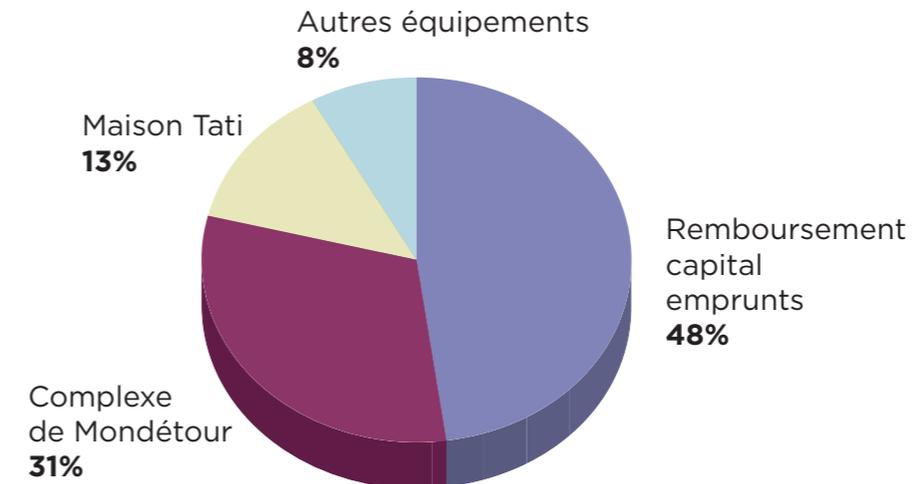
ce qui a eu pour effet de minorer artificiellement le montant des investissements, de la dette et des taux de fiscalité (...). »

Ce syndicat n'existe plus. Il a fallu réintégrer les dettes dans les comptes de la commune ce qui a impacté fortement les marges de manœuvre financières de cette dernière.



Dépenses d'investissement

un remboursement de la dette qui pèse très lourd !



Le remboursement de la dette atteint presque la moitié des investissements de la commune !

Les principaux investissements :

- Sports et associations : Complexe de Mondétour - 2,05 M d'euros
- Culture et vie de la Cité : Première phase de réalisation de la Maison Tati : pour le développement culturel, mais également pour les associations orcéennes et dans l'objectif de proposer un véritable lieu de convivialité - 0.8 M d'euros
- Réhabilitation de la piscine municipale et gestion énergétique : construction d'un bâtiment pour accueillir les nouvelles chaudières à gaz et à condensation pour la piscine municipale -
- Qualité accueil du public : remplacement du standard téléphonique de l'Hôtel de ville, vieillissant et plus assez fiable - 90 000 d'euros.
- PMR : mise aux normes pour l'accessibilité des personnes handicapées - 60 000 d'euros.
- Patrimoine : amélioration de la performance énergétique et mise en sécurité des bâtiments municipaux.

A noter :

- Action sociale : subvention au Centre Communal d'Action Sociale - 497 000 d'euros

ZOOM SUR les deux grands projets d'investissements

COMPLEXE DE MONDETOUTR Contrat départemental

Construction d'une salle polyvalente et couverture des terrains de tennis.

La commune dispose actuellement à Mondétour de trois courts de tennis couverts et trois découverts très dégradés et qui sont insuffisants en hiver pour répondre aux besoins des usagers. De plus, le développement d'activités sportives douces nécessite la mise à disposition d'une nouvelle salle polyvalente. Ainsi, deux des trois courts extérieurs seront couverts. Un troisième espace sera créé dans un bâtiment annexe qui comprendra un club-house et une salle multi-activités avec rangements et vestiaire.



installation de 2 pompes à chaleur air/eau, VMC double flux et isolation renforcée par structure double peau pour la couverture des tennis.

REPÈRES

- Dépenses de fonctionnement : 21,7 millions d'euros
- Dépenses d'investissement : 6,4 millions d'euros
- Total dépenses : 28,1 millions d'euros**
- Des pertes de recettes de fonctionnement pénalisantes :
 - Dotations de l'Etat (par rapport à 2009) : - 224 000 €
 - Péréquation nouvelle entre intercommunalités : - 115 000 €
 - Soit - 339 000 € correspondant à 2,6 points d'impôts communaux.**

MAISON TATI Contrat régional

Un équipement culturel et de loisirs pour tous.

Le projet vise à offrir un lieu de qualité qui favorise le développement de la culture et des loisirs au profit du plus grand nombre. L'enjeu est aussi de proposer un outil de travail et d'accueil confortable aux nombreuses associations orcéennes qui contribuent au dynamisme de la ville.

Ce projet viendra compléter les actuelles installations de l'espace Jacques Tati (studio de danse et salle de concert) sans accroître la hauteur du bâtiment. Il accueillera une salle de café-concert, une salle de répétition, une salle de jeux et diverses salles pour différents ateliers.

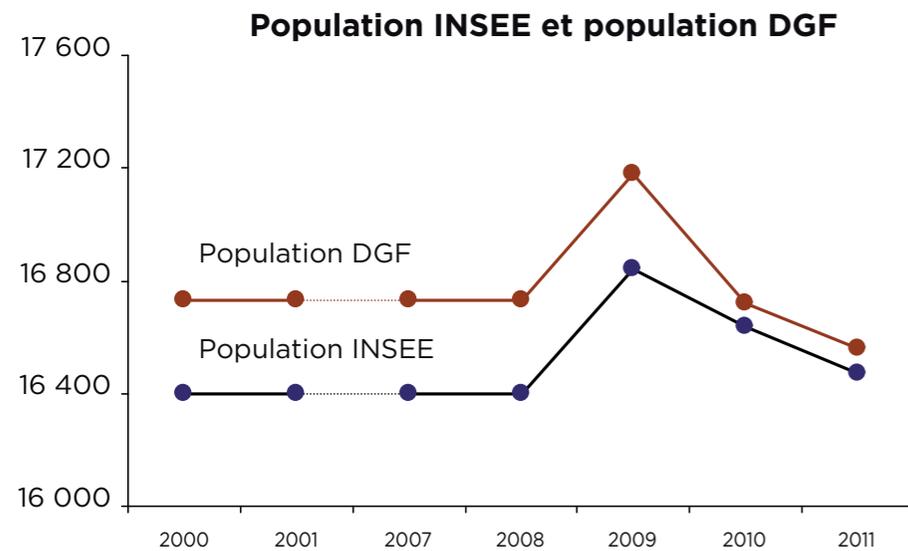


Ce sera le 1^{er} bâtiment public neuf construit avec le label BBC (label basse consommation) sur Orsay !



L'État se désengage en réduisant son soutien financier aux collectivités territoriales

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est versée chaque année par l'Etat comme participation aux nombreuses missions effectuées par la commune en son nom (écoles, état-civil, urbanisme, formalités administratives, sécurité,...) et dont la liste s'allonge d'année en année sans que les ressources correspondantes soient à la hauteur de ces missions... Ainsi depuis 2011, la ville a la nouvelle mission de gérer la mise en fourrière des véhicules.



Les modes de calcul de la population sont différents du point de vue de l'INSEE et de celui de l'Etat mais aboutissent à des résultats proches.

Le montant de la DGF est calculé à partir d'une formule extrêmement complexe. Il prend notamment en compte le nombre d'habitants en fonction du nombre de logements. Ce nombre a varié sur notre commune pour deux raisons : une réduction du nombre de personnes par foyer et la réhabilitation des logements étudiants pendant la période de comptage (du fait que ces logements étaient en réhabilitation)

Avant 2009, la population INSEE était déterminée par les recensements portant sur l'ensemble de la commune (les derniers en 1990 et 1999). Depuis 2009, la population des ménages est déterminée chaque année en fonction des recensements partiels effectués les 5 années précédentes et portant

chaque année sur 8% de la population. Ces recensements sont effectués par la ville sous contrôle de l'INSEE, en janvier-février.

Au final la population INSEE est passée de 16 842 habitants en 2009 à 16 471 en 2011, soit une baisse de 371 habitants. La population retenue pour la DGF (population INSEE + nombre de résidences secondaires) a baissé de 619 habitants de 2009 à 2011. Cette baisse conduit à une diminution de la DGF.

Toutefois la chute de la DGF est due pour plus de 70% à un mécanisme complexe d'écrêtement en défaveur des communes au potentiel fiscal élevé. En 2012, si la population n'a pas changé par rapport à 2011, la DGF correspondra à une baisse de 224 000 d'euros par rapport à 2009, représentant 1,7 point d'impôts locaux communaux.

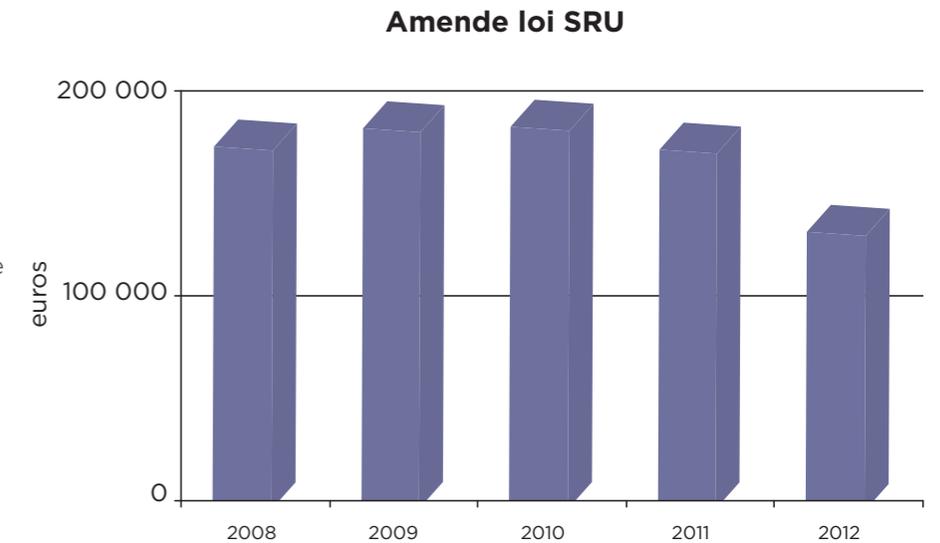


Rénovation des chambres d'étudiants de la résidence Fleming inaugurée en juin 2011.

La mairie s'engage en faisant des choix responsables

Logement social : diminution de «l'amende SRU»

La loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) implique le versement chaque année d'une amende pour les communes qui n'ont pas 20% de logements sociaux. En 2008, le pourcentage de logements sociaux sur la commune était de 5,26 % et l'amende brute s'élevait à 181 000 €. En 2012, il passera à 10,6 % avec une amende réduite à 139 000 €, soit une baisse de 42 000 € pour la collectivité. En effet le nombre de logements sociaux est passé de 342 à 698 par ajouts des 115 logements de la résidence de l'Yvette (opération de changements de statuts sans constructions nouvelles) et des 241 logements rénovés de la résidence d'étudiants Fleming.



L'achat public, une maîtrise nécessaire pour un service de qualité

Si la notion de «dépense publique» est largement commentée dans l'actualité de par les effets indirects de la crise de la dette des Etats, celle-ci reste néanmoins restrictive à l'échelle d'une commune car ne prend pas en compte les enjeux relatifs à «l'achat public» et donc à la gestion des marchés publics.

Avoir une politique d'achat respectueuse des deniers publics et de l'environnement tout en optimisant toujours la qualité des services rendus aux usagers, est donc un levier majeur de l'action municipale. **En 2011, la commune a réalisé sur le 1^{er} semestre, plus de 195 000 euros d'économies par rapport au budget.** Ce travail concret est le fruit d'une démarche globale à tous les niveaux d'intervention des agents municipaux, de l'émission du besoin des services municipaux jusqu'à la réception des marchandises ou de la réalisation des travaux. En interne un travail important d'optimisation du circuit des achats a permis de réduire le coût moyen de traitement d'une commande de plus de

10% à effectif constant. Une politique active de négociation avec les fournisseurs est mise en œuvre et semble aujourd'hui porter ses fruits sur le budget puisque, en 2012, les dépenses de fonctionnement augmentent de façon beaucoup moins importante que l'évolution de l'indice général des prix.

A noter :

Exemple type de budget optimisé : Orsay sous les sapins 2011 (y compris le tipi « terrasse chauffée ») a été réalisé avec le même budget que l'année précédente ! **Oui, avec une vraie démarche et culture du résultat pour les achats publics, beau-**

coup d'imagination, de travail et de sens du service, il est possible de faire mieux avec autant.

Budget de l'événement : 69 000 euros

REPERES

L'achat public en chiffres à Orsay (en moyenne par an)

- 2300 bons de Commande
- 5 000 factures
- 60 procédures de marchés publics
- Durée moyenne d'une procédure : deux mois et demi

SUCCÈS POUR LA 1^{ÈRE} CONFÉRENCE DU RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

• SAMEDI 26 NOVEMBRE



«Le bébé, acteur de ses apprentissages»

Une véritable réussite pour ce premier rendez-vous. Une quarantaine de participants dont des professionnels de la petite enfance et des parents. Prochaine conférence en juin.

5^E RDV DE MUSIQUE ET DE DANSES CONTEMPORAINES • SAMEDI 26 NOVEMBRE

Le collectif de programmation proposait un hommage au grand compositeur Luciano Berio disparu en 2003. Un RDV qui a désormais trouvé son public, impatient chaque année de découvrir un grand artiste contemporain.



Deux classes de l'école du Centre ont pu bénéficier d'un concert privé suivi d'une rencontre avec les interprètes.



Présence exceptionnelle de l'altiste Christophe Desjardins



Les enseignants du CRD et la soprano Joëlle Fleury

COLLECTE EXCEPTIONNELLE DES D3E (DÉCHETS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES) ET INAUGURATION DES NOUVELLES BENNES HYBRIDES • SAMEDI 26 NOVEMBRE ORGANISÉE PAR LA MAIRIE ET LE SIOM PLACE DU MARCHÉ DU CENTRE.



Plus de 4 tonnes collectées ! : 2 266 kg d'écrans (ordinateurs et téléviseurs), 1355 kg de petit électroménager (grille-pain, aspirateurs, etc.), 771 kg d'électroménager hors froid (cuisinières, machines à laver, etc.).



MICHEL PICCOLI AU CINÉMA LES TROIS JACQUES TATI • MERCREDI 6 DÉCEMBRE



À l'occasion de la soirée Maurice Garrel organisée par la MJC, Michel Piccoli a rendu hommage à son ami, récemment disparu, qu'il avait mis en scène en 1997 dans son film «Alors voilà».

Beaubourg à Orsay

1 JOUR 1 ŒUVRE 1 ARTISTE • MERCREDI 30 NOVEMBRE LA FOLLE JOURNÉE !

Beaubourg à Orsay le temps d'une journée avec l'exposition du tableau de Gérard Fromanger, spécialiste de la figuration narrative : «En Chine à Hu-Xian». En présence du président du Centre Pompidou Alain Seban et de la directrice générale, Agnès Saal.



9h : L'œuvre arrive et est déballée sous surveillance assermentée.



10h : Présentation de l'œuvre aux enfants des ateliers d'arts plastiques de la ville et ceux des centres de loisirs, par Luz Benichou, conférencière au Centre Pompidou



12h : Rencontre avec l'artiste, Gérard Fromanger.



19h15 : Séance de dédicace de l'artiste

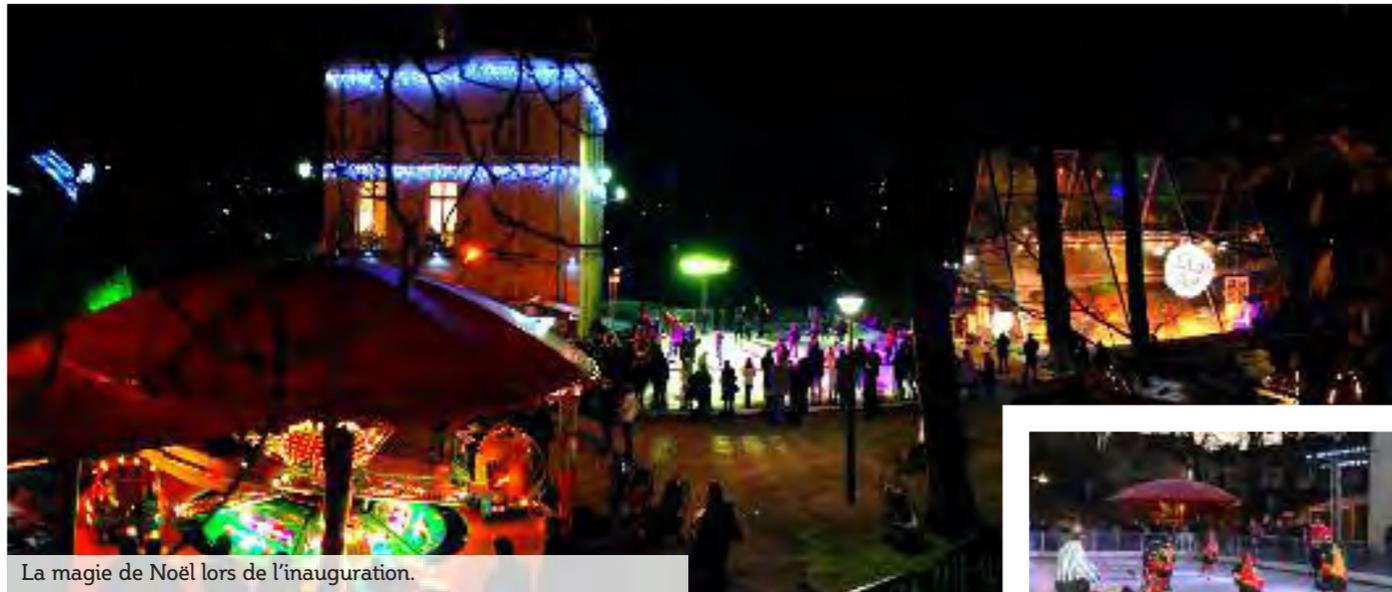


21 h. On remballage et retour à Beaubourg !

Orsay sous les sapins

DU SAMEDI 10 AU DIMANCHE 25 DÉCEMBRE

Le making off d'Orsay sous les sapins : installation de la patinoire et du tipi. Une installation qui a tenu en haleine les petits comme des grands pendant plusieurs jours ! La mairie remercie l'entreprise Jaulin, fournisseur du tipi chauffé, pour ce partenariat réussi à l'occasion d'Orsay sous les sapins.



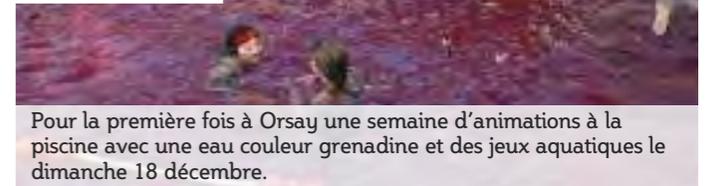
La magie de Noël lors de l'inauguration.



De nombreuses associations étaient partenaires de la journée de Noël à Mondétour : les Amis de Mondétour, Terra Lusa, Ajai Adi etc.



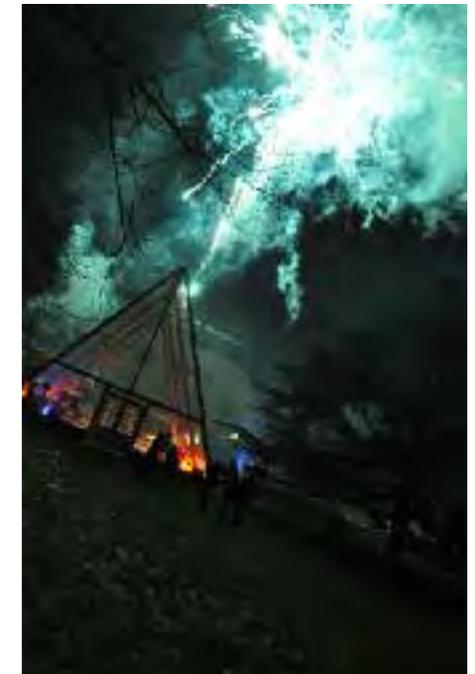
Une tartiflette proposée par le conseil de quartier du centre à l'abri du tipi et dans une ambiance familiale. 460 € de recettes ont ainsi pu être reversés au CCAS



Pour la première fois à Orsay une semaine d'animations à la piscine avec une eau couleur grenadine et des jeux aquatiques le dimanche 18 décembre.



L'édition inédite d'Orsay sous les sapins a été plébiscitée par un public présent et enthousiaste. Défi réussi pour une animation améliorée avec un budget constant !



LE REPAS DES ANCIENS • MERCREDI 14 DÉCEMBRE



Plus de 400 participants pour ce repas dansant organisé par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), en présence d'Ariane Wachthausen, adjointe au maire chargée des affaires sociales, des solidarités et de la santé.

Remerciements à François Many de Studio Images Pro pour le prêt d'un appareil photo très performant.



carnet

DU 9 OCTOBRE 2011 AU 10 DÉCEMBRE 2011

Bienvenue à nos nouveaux Orcéens !

NOVEMBRE : Victor Tallon le 9 novembre 2011 / Inès Tallon le 9 novembre 2011 / Pierre Philipot le 17 novembre 2011 / Caelan Dallérac le 18 novembre 2011 / Eliott Dhouailly le 22 novembre 2011 / Manon Cleto le 24 novembre 2011 / Adam Deghiche le 29 novembre 2011 / Hannah Deghiche le 29 novembre 2011
DÉCEMBRE : Florin Sabau le 5 décembre 2011 / Alya Amaro

Gallas le 6 décembre 2011 / Luka Bereme le 9 décembre 2011 / Yoan Maghdissian le 10 décembre 2011

Félicitations aux jeunes mariés !

NOVEMBRE : Mohamed Ihadadene et Florence Brunet le 26 novembre 2011
DÉCEMBRE : Nicolas Pelletier et Jean Binégue Tsimi le 3 décembre 2011 / Arnaud Cordette et Anna-Maria O'kane le 10 décembre 2011 / Lei Zhu et Hongyan Zhuo le 10 décembre 2011

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées

NOVEMBRE : Nedjeljko Grba le 11 novembre 2011 / Geneviève Hamevry le 12 novembre 2011 / Roger Cloutier le 19 novembre 2011 / Nathalie Sarrazin le 19 novembre 2011 / Rosa Ehinger le 26 novembre 2011
DÉCEMBRE : Louise Dorey le 1^{er} décembre 2011 / Albertine Guillemard le 10 décembre 2011

ÉQUIPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Pour qu'Orsay continue d'avancer sereinement.

Nous nous investissons pour Orsay au quotidien avec détermination mais aussi avec passion. Passion pour les Orcéens avant tout, passion pour notre ville, pour son histoire, pour son avenir.

Pour que notre commune puisse avancer sereinement, un cadre a été fixé : celui de l'assainissement des finances à travers la réduction de l'énorme dette dont nous avons hérité (de 42 millions d'euros à 30,5 M d'euros fin 2012). Nous tiendrons ce cap qui a des conséquences certaines en matière de gestion, car nous le croyons nécessaire pour **reconstruire des bases saines pour Orsay.**

Plusieurs axes guident notre action :

- **Celui du développement d'une démarche participative :** nous croyons qu'échanger permet d'avancer de manière plus saine. Cela ne signifie pas que chacun sera d'accord avec les décisions prises mais que nous avons choisi d'écouter la parole de tous.
- **Celui d'être aux côtés des Orcéens pour améliorer leur quotidien.** Nous le faisons pour les dossiers qui dépendent directement de la commune mais aussi pour ceux qui ne relèvent pas de nos compétences ; nous le faisons sans démagogie en expliquant les situations afin de faire valoir l'intérêt des Orcéens. C'est notamment le cas pour l'ensemble des services publics (transports, hôpital, police...).
- **Celui de soutenir les acteurs de notre commune :** à ce titre nous nous étonnons du refus d'une partie des minorités de subventionner l'ensemble des associations de parents d'élèves de nos écoles.
- **A noter :** les subventions aux associations ont augmenté globalement de 3,5% (pour toutes les associations : elles sont soit restées stables, soit elles ont augmenté).

Nous continuerons à mener notre action sereinement et avec détermination. Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2012.

ÉQUIPES DES MINORITÉS MUNICIPALES

Chers Orcéens,

L'année 2012 s'annonce bien triste pour notre commune. Voté le 14 décembre, son budget nous laisse perplexes : tarifs en hausse (piscine, cinéma, loisirs), recettes prémonitoires en baisse (piscine, concessions funéraires) ou en hausse (amendes de stationnement, droits de mutation liés aux ventes immobilières), subventions aux associations partisanes et souscriptions d'emprunts pour des investissements orientés vers le moins grand nombre ; sans oublier un service public déclinant rendu par un personnel démotivé par une gestion sans perspectives. L'ambiance en conseil municipal en témoigne : mis à part 2 ou 3 adjoints, la majorité somnole et ne se réveille que pour voter comme un seul homme, signe d'une démocratie participative intermittente. L'écologique attitude de la majorité fait surgir une maison de l'environnement mobile coûteuse (640.000 euros) pour fournir des informations déjà disponibles, et des projets de construction bien réels : rue de Chartres, les 8 arpents, rue Guy Mocquet, au Guichet, et maintenant à Mondétour. Public ou privé, c'est toujours le Maire qui délivre le permis de dénaturer Orsay. Et est-ce cohérent avec les projets sur le plateau de Saclay ?

Nos impôts ne sont donc pas près de baisser, au contraire, le transfert de nos voiries vers la CAPS pourrait créer une surtaxe, cela n'est pas grave pour la Rose verte, ce sont les « sales gosses qui payent ».

Vous pouvez compter sur nous pour sortir Orsay de l'impasse dans laquelle le Maire l'engage et nous vous souhaitons une belle année 2012.

Marie-Hélène Aubry, Benjamin Lucas-Leclin, Béatrice Donger-Desvaux, Simone Parvez, Dominique Denis, Jérôme Vitry
 pourorsay@gmail.com

Secret municipal

L'emploi du temps du vice-président du Conseil général de l'Essonne a-t-il empêché le maire d'Orsay d'assister à une réunion pour régler les dysfonctionnements sur la ligne 8 du bus ?

Le secret est bien gardé.

Quand, en conseil municipal, on lui demande quels ont été les représentants de la commune à cette réunion, l'esquive du maire est sans appel : "Je n'ai pas à rendre compte à quelque élu que ce soit des réunions internes que j'organise!".

Un ton que ne renierait pas son prédécesseur...

La suite, avec le concours d'Ensemble Pour Orsay, sur orsayenliberte.fr

J.C. PÉRAL, orsayenliberte@free.fr
 Guy AUMETTRE et Hervé CHARLIN,
ensemblepourorsay@gmail.com

LE RECENSEMENT, chacun y trouve son compte

Une partie de la population d'Orsay sera recensée entre le 19 janvier et le 25 février 2012.

L'enquête de recensement, maintenant annuelle, permet d'obtenir des informations plus fiables et plus récentes. Vos élus peuvent alors mieux adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, de logements, d'établissements scolaires, transports publics, etc.). Le recensement repose sur un partenariat étroit entre les communes et l'Insee.

Dans les communes de 10 000 habitants ou plus, comme Orsay, la collecte se déroule chaque année auprès d'un échantillon de 8% de sa population réparti sur tout le territoire communal. En cinq ans, 40% de la population de la commune est enquêtée. Les résultats du recensement sont alors calculés à partir de cet échantillon. Ainsi, vous pouvez être recensé cette année mais pas un membre de votre voisinage. **Si votre logement appartient à l'échantillon recensé, un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire, se rendra à votre domicile à partir du jeudi 19 janvier 2012.**

Il vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans le logement re-

recensé et une notice d'information sur le recensement. Ces documents seront remplis avec soin. Vous pourrez demander conseil à l'agent recenseur, il vous aidera volontiers. Il récupérera les questionnaires lorsque ceux-ci seront remplis. En cas d'absence, vous pouvez soit confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin, à charge pour lui de les transmettre à l'agent recenseur, soit les retourner à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee. **Tous les questionnaires doivent être retournés au plus tard le samedi 25 février 2012.**

Votre réponse est importante ; la qualité du recensement en découle. Participer au recensement est un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour savoir si vous êtes recensé cette année ou pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 01 60 92 80 00.

TOUS LES COMPTES RENDUS SUCCINCTS ET PROCÈS VERBAUX COMPLETS DES CONSEILS MUNICIPAUX SUR www.mairie-orsay.fr
sgconseil@mairie-orsay.fr

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

SALLE DU CONSEIL - HÔTEL DE VILLE

• Mercredi 8 février à 20 h 30

Menus restauration scolaire de janvier 2012

Les menus sont régulièrement réalisés à partir d'**aliments bio**

Lundi 2 - Taboulé, Rôti de veau et carottes, navets braisés, Tome et **pomme**

Mardi 3 - Pamplemousse au sucre, Rosbif (steak haché mater) et **frites**, Bleu de Bresse et fruit

Merc 4 - Penne aux courgettes poulet parmesan, Fromage blanc et fruit

Jeudi 5 - Velouté aux champignons, Poisson sauce citron et riz basmati, Gouda et fruit

Vend 6 - Concombre à la crème, Rôti de porc au thym et petits pois, **carottes**, Yaourt nature et galette

Lundi 9 - Betteraves Mimosa, Spaghetti Bolognaise, Camembert et fruit

Mardi 10 - Salade de pommes de Terre, Saumonnette Sauce Nantua et purée de **carottes**, Pyrénées et pomme

Merc 11 - Laitue au râpé de Gouda, Curry de porc et riz, Poire au caramel

Jeudi 12 - Carottes râpées, Poulet rôti et haricots plats à la tomate, Samos et gâteau au yaourt

Vend 13 - Velouté à la courgette, Saumon sauce crème et tagliatelles, Yaourt aromatisé et fruit

Lundi 16 - Salade maïs, tomates, Bourguignon, pommes de terre et carottes, Emmental et entremets chocolat

Mardi 17 - Velouté au potiron, Rôti de porc sauce aigre-douce et riz, Saint Paulin et **pomme**

Merc 18 - Filet de merlu et purée de panais, Petit Suisse et fruit

Jeudi 19 - Salade Coleslaw, Saute d'agneau et semoule, Yaourt nature et fruit

Vend 20 - Concombre vinaigrette, Omelette au gruyère et ratatouille, blé, Coulommiers et far breton

Lundi 23 - Endives aux noix, pommes, Petit salé aux lentilles, Saint Nectaire et cocktail de fruits

Mardi 24 - Céleri rémoulade, Rôti de dindonneau et haricots verts persillés, Edam et tarte aux **pommes**

Merc 25 - Salade composée, Escalope de veau et spaghetti sauce tomate, Yaourt aux fruits

Jeudi 26 - Bouillon vermicelle, Bœuf Mode et **carottes**, Bleu de Bresse et fruit

Vend 27 - Rillettes et cornichon, Merlu Sauce Dieppoise et pommes vapeur, Fromage blanc et fruit

Lundi 30 - Crêpe aux champignons, Escalope de volaille Normande et poêlée Bretonne, Tome et compote de pommes

Mardi 31 - Cœur de palmier, betteraves, Cous-cous agneau, merguez et semoule légumes, Yaourt nature et fruit

Consultations gratuites à L'HÔTEL DE VILLE

• PERMANENCE AVOCATS

01 60 92 80 00
AVOCAT AU BARREAU DE L'ESSONNE
Mercredi 11 janvier de 17 h à 19 h
Tous les samedis de 10 h à 12 h
Uniquement sur rendez-vous 48 h à l'avance

• PERMANENCE CONSEILLER INFO ENERGIE

Jeudi 26 janvier de 15 h 30 - 18 h
Sur présentation ou sur rendez-vous au 01 60 19 10 95 ou par mail : cie@ateps.fr

• PERMANENCE DE M. EVRARD CONCILIATEUR DE JUSTICE POUR LE CANTON D'ORSAY-BURES

Mercredi 4 janvier à la mairie de Bures : 9 h - 12 h
Mercredi 25 janvier à la mairie d'Orsay : 9 h - 12 h
Renseignements en mairie : 01 60 92 80 00

• PERMANENCE DE PIERRE LASBORDES DÉPUTÉ DE L'ESSONNE

Vendredi 20 janvier : 17 h - 18 h 30
Uniquement sur rendez-vous au 01 69 28 00 00

• PERMANENCE DE DAVID ROS CONSEILLER GÉNÉRAL

vice-président du Conseil général.
sur rendez-vous au 01 60 91 73 15

• CHAMBRE DES NOTAIRES DE L'ESSONNE

Évry - 14 rue des douze Apôtres
Mardis 3 et 17 janvier : 9 h - 12 h
Renseignements : 01 60 78 01 27

• CENTRE D'INFORMATION DES HUISSIERS DE JUSTICE DE L'ESSONNE

Permanence gratuite sur rendez-vous au 01 69 36 36 37.
Jeudi 5 janvier, Maître Fauchère : 9 h 30 - 11 h 30
Jeudi 12 janvier, Maître Puyrigaud : 9 h 30 - 11 h 30
Jeudi 26 janvier, Maître Droque : 9 h 30 - 11 h 30
Évry - Immeuble «La Mazière», Rue René Cassin.

Relais Assistantes Maternelles

• LE CHALET PARC EASTCAMBRIDGESHIRE

• Portes ouvertes pour les parents employeurs :
Mercredi 4 janvier de 9 h à 12 h 30
Inscriptions souhaitées : ram@mairie-orsay.fr
Tél. : 01 64 46 70 39

LE COÛT DE L'INCIVILITÉ : 15 000 €

• Remise en état des jeux pour enfants au lac du Mail

15 000 € :
la malveillance a un coût !

Suite aux dégradations des jeux pour enfants au bord du lac du Mail, l'été dernier, la collectivité a fait effectuer des travaux de remise en état.



Les actes de malveillance sur des biens publics alourdissent les dépenses de la commune en matière d'entretien.

vite dit bien dit

■ Complexe de Mondétour

Début des travaux préparatoires avant la couverture de 2 courts de tennis, la construction d'une salle multi activités et la réorganisation de la cour du Centre Technique Municipal (espaces de stockage) qui jouxte les courts de tennis.

■ Toiture de la mairie annexe

Travaux d'étanchéité et installation du désenfumage.

PRÉVENTION

• Radars pédagogiques Sensibiliser pour mieux protéger

La sécurité routière est un enjeu majeur de notre société et chacun peut prendre la mesure des risques liés à la circulation. Forts de ce constat, l'Etat et les organismes de prévention routière mettent en place des nombreuses actions sur le terrain.

La ville d'Orsay a choisi la prévention et la pédagogie grâce à l'acquisition en 2010 de **3 radars pédagogiques** qui ont pour but de sensibiliser les automobilistes aux excès de vitesse en ville. Un investissement qui fait suite aux observations entendues par les élus lors des visites de quartiers, beaucoup de riverains se plaignant de la vitesse excessive des automobilistes. Ces radars indiquent le flux de circulation et permet d'obtenir une analyse précise du passage dans une rue, ainsi que de la vitesse des automobilistes. Un outil qui aide les élus dans leurs prises de décisions. Si le nombre d'excès de vitesse est trop élevé, la municipalité



pourra envisager des aménagements adéquats (ralentisseur, coussins berlinois, feux...) ou la mise en place de contrôles plus fréquents. L'avantage de ces radars est qu'ils sont mobiles. Une fois les comportements

analysés dans une rue, le radar peut être installé sur un autre axe problématique. L'objectif principal : faire baisser la vitesse en ville. Le coût d'achat d'un radar est d'environ 6 000 €.

Premiers résultats, 1 an après l'installation :

RUES	période de test	limite de vitesse	nb de véhicules enregistré	vitesse moyenne enregistrée	excès de vitesse maximum enregistré
de Lozère	1 mois	30 km/heure	11 962	37 km/h	95 km/h
de Chartres	1 semaine	50 km/heure	6 965	35 km/h	85 km/h
du Bois des Rames	2 semaines	20 km/heure	4 627	25 km/h	56 km/h

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

• Mardi 10 janvier : secteur 1 / Mercredi 11 janvier : secteur 2 / Jeudi 12 janvier : secteur 3
(détails des secteurs sur www.mairie-orsay.fr)

Merci de respecter ces dates pour déposer vos encombrants sur les trottoirs.

COLLECTE DÉCHETS VÉGÉTAUX

• Lundis 2, 16 et 30 : secteur 1 / Mardis 3, 17 et 31 : secteur 2
(détail des secteurs sur www.mairie-orsay.fr)

Calendrier personnalisé en indiquant ville et rue sur www.siom.fr ou au 01 64 53 30 00

RECYCLEZ VOTRE SAPIN DE NOËL

Seuls les sapins naturels sont à présenter à la collecte des déchets verts. Les autres sapins, recouverts de neige artificielle ou emballés dans un sac à sapin, sont à présenter à la collecte des ordures ménagères.

PHARMACIES DE GARDE (dimanche & jours fériés)

Sous réserve de changements

Dimanche 8 janvier : Les Molières, 11 place de la mairie

Dimanche 15 janvier : Les Ulis, 1 bis rue des Causses

Dimanche 22 janvier : Gif-sur-Yvette, route de Chateaufort

Dimanche 29 janvier : Gif-sur-Yvette, 48 rue Henri Amodru place de la mairie

La nuit (de 20 h à 9 h le lendemain), appeler la gendarmerie au 17 ou le commissariat des Ulis au 01 64 86 17 17

MAISON MÉDICALE DE GARDE (urgence week-end & jours fériés)

35 boulevard Dubreuil. Urgence week-end et jours fériés

Sur rendez-vous au 01 64 46 91 91 ou le 15